



APPEL À CANDIDATURES POUR DES PROJETS D'INNOVATION DE LEADING HOUSE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que "Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) lance un appel à candidatures pour le financement d'environ 10 projets d'innovation dans toutes les disciplines scientifiques et domaines de recherche.

Ce programme vise à développer les collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA et promouvoir la coopération entre des chercheurs suisses provenant d'universités, de hautes écoles spécialisées ou d'institutions publiques de recherche et des acteurs non académiques de l'innovation dans la région MENA.

Par conséquent, les projets doivent impliquer au moins une haute école suisse, une haute école de la région MENA et un acteur non académique de la région MENA actif dans le domaine de l'innovation. Le montant maximal du soutien pour chaque projet d'innovation est de 50'000 CHF.

Les candidatures doivent être soumises au format électronique uniquement (formulaire complété et les documents annexes requis) à la Leading House MENA : lhmena@hes-so.ch au plus tard le 25 mars 2019.

Un formulaire de candidature peut être téléchargé depuis le site web: "<https://www.hes-so.ch/fr/leading-house-mena-10324.html>". Le formulaire existe uniquement en anglais, mais peut être rempli en français.

Une copie des formulaires de candidature doit être envoyée à la Direction Générale de la Coopération Internationale à travers les établissements universitaires ou via e-mail: coopint@mes.rnu.tn

APPEL À PROJETS
« BOURSE MOBILITÉ POUR JEUNES CHERCHEURS »
AVEC LES PAYS DE LA RÉGION MENA

1. Contexte

Le Secrétariat d'Etat pour la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI) a mandaté la HES-SO en tant que Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le mandat s'étendra de 2017 à 2020 et son objectif général est de développer des collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA.

Les pays suivants ont été identifiés comme pays prioritaires pour la première phase du programme LHMENA : **l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, le Liban, le Maroc, la Palestine, le Qatar et la Tunisie.**

Le présent appel à projets permet le financement d'environ 26 bourses mobilité, sous réserve du nombre de candidatures reçues et du respect des critères d'évaluation et de sélection (voir section 8 de ce document pour les détails).

2. But et objectifs

La mobilité représente un outil stratégique pour développer de nouveaux partenariats entre deux pays. A travers les échanges d'étudiants et de chercheurs, les institutions de l'enseignement supérieur peuvent établir de nouveaux partenariats, développant ainsi leur réseau international.

Les bourses mobilité permettent aux chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants de créer des contacts personnels, ce qui constitue une base pour des collaborations fructueuses et durables entre les institutions. De plus, lorsque les bourses mobilité s'adressent à de jeunes chercheurs, elles permettent d'inclure la prochaine génération de scientifiques dans les collaborations, les rendant ainsi plus durables.

La « Bourse mobilité pour jeunes chercheurs » vise à :

- Développer les capacités individuelles (capital humain),
- Encourager le progrès scientifique et l'innovation (perspective scientifique),
- Etablir ou développer les réseaux entre jeunes chercheurs (constitution de réseaux).

3. Eligibilité

a) Tous les candidats

Les bourses mobilité peuvent être attribuées à des jeunes chercheuses et chercheurs, détenteurs d'un Bachelor ou d'un Master, non détenteurs d'un doctorat, et qui n'ont pas plus de six ans d'expérience professionnelle dans la recherche.

L'appel est ouvert à tout type d'activités dans toutes les disciplines scientifiques et champs de recherche. Les activités peuvent inclure de la recherche de terrain et/ou des stages en lien avec le projet de recherche du candidat.

Les chercheurs hôtes doivent être chercheurs principaux auprès d'une université ou d'un institut de recherche dans leurs pays respectifs.

Le séjour de recherche du candidat doit durer au minimum quatre semaines et le montant demandé ne peut pas être supérieur à 5'000 CHF par bourse.

b) Informations complémentaires pour les chercheurs suisses séjournant à l'étranger

Les candidats doivent être rattachés à une école polytechnique fédérale, une université cantonale, une haute école spécialisée, une haute école pédagogique, ou à un institut public de recherche.

Ils doivent être de nationalité suisse ou être au bénéfice d'une autorisation de séjour ou d'établissement en Suisse, d'une autorisation frontalière, ou être mariés ou en partenariat enregistré avec un citoyen ou une citoyenne suisse.

Les candidats qui détiennent plusieurs nationalités, qui déclarent être citoyens d'un pays de la région MENA et qui ont effectué leurs études secondaires dans le même pays de la région MENA ne peuvent pas être pris en considération pour un séjour dans le pays duquel ils détiennent la nationalité. Par exemple, un candidat ayant la double nationalité suisse et libanaise et ayant effectué ses études secondaires au Liban n'est pas éligible pour un séjour au Liban.

c) Informations complémentaires pour les chercheurs de la région MENA

Les candidats doivent être rattachés à un institut de recherche accrédité, mandaté ou nommé par le gouvernement, ou à un institut de recherche public dans leurs pays respectifs.

Ils doivent détenir la nationalité du pays où se trouve leur institution d'origine, être au bénéfice d'une autorisation de séjour, d'une autorisation frontalière, ou être mariés ou en partenariat enregistré avec un citoyen ou une citoyenne du pays en question.

Les candidats qui détiennent plusieurs nationalités, qui déclarent détenir la nationalité suisse et qui ont effectué leurs études secondaires en Suisse ne peuvent pas être pris en considération pour un séjour en Suisse. Par exemple, un candidat ayant la double nationalité suisse et libanaise et ayant effectué ses études secondaires en Suisse n'est pas éligible pour un séjour en Suisse.

4. Partenariats

L'engagement mutuel des partenaires dans les deux pays (c'est-à-dire la Suisse et un partenaire dans l'un des pays énumérés ci-dessus) sera l'un des critères d'évaluation des candidatures. Cela comprend l'engagement de fonds et de contributions en nature par tous les partenaires.

5. Financement et budget

Le montant maximal pour une bourse mobilité est de 5'000 CHF.

1) Budget pour chercheur suisse partant à l'étranger

La Leading House financera les vols des candidats suisses (coût effectif jusqu'à 1'000 CHF) et contribuera aux frais de subsistance pour un maximum de 4'000 CHF pour l'ensemble de la durée du séjour. La bourse peut inclure des coûts de subsistance, des frais de voyage au tarif économique et, si cela est justifié, une contribution à des coûts de recherche et de conférence.

Le partenaire hôte à l'étranger devra financer la place de travail pour les candidats suisses : cela peut inclure, entre autres, un espace de travail adéquat, la mise à disposition d'infrastructures de recherche appropriées, l'accès à internet et autres services, etc.

d) Budget pour un chercheur venant de l'étranger en Suisse

La Leading House financera les coûts de subsistance des candidats étrangers (coût effectif jusqu'à 2'500 CHF par mois), tandis que l'institution partenaire à l'étranger devra financer les vols.

Veuillez prendre note que la Leading House versera les fonds à l'institution suisse d'origine et/ou d'accueil uniquement. Elle ne procédera à aucun versement à une autre organisation (p. ex. institution hôte, autorité de taxation, compagnie d'assurance, etc.) ou individu. L'institution suisse sera responsable de l'utilisation de la bourse en conformité avec les intentions de la candidature.

6. Candidature

Le formulaire de candidature doit être rempli par la requérante principale ou le requérant principal suisse, à la fois dans le cas de l'accueil d'un jeune chercheur de la région MENA en Suisse et de l'envoi d'un chercheur suisse dans les pays de la région MENA.

Le requérant principal doit être engagé de façon permanente par une école polytechnique fédérale, une université cantonale, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique ou par une institution publique de recherche.

La candidature doit inclure :

- 1) Le formulaire de candidature rempli
- 2) Une lettre de soutien ou de nomination du ou de la responsable de l'institution d'origine, expliquant également pourquoi un échange auprès d'un chercheur spécifique dans le pays d'accueil est prévu,
- 3) Une lettre d'acceptation du ou de la responsable dans l'institution d'accueil.

Le formulaire est disponible en anglais uniquement, mais il peut être déposé en français, tout comme les lettres de soutien.

Les candidatures doivent être déposées au format électronique uniquement. Veuillez envoyer votre candidature complète à la Leading House MENA : lh@lhb.ch

7. Echéances

Réception des candidatures :	Dernier délai pour le début d'un séjour :
Entre le 6 mars 2018 et le 31 décembre 2019	Mars 2020
<ul style="list-style-type: none">• Evaluation et décision : dans les deux mois suivant le dépôt de la candidature (sous réserve de réponses rapides des institutions partenaires à l'étranger)• Annonce de la décision : dans la semaine suivant la décision• Durée du séjour mobilité : au minimum 4 semaines	

8. Evaluation et sélection

Les candidatures seront évaluées en continu par la Leading House MENA selon les critères suivants (sans ordre de priorité) :

- a) Conformité avec les objectifs de la « Bourse de mobilité pour jeunes chercheurs » ;
- b) Adéquation entre les profils du candidat et du chercheur hôte et le projet proposé ;
- c) Bénéfice de l'échange proposé pour la collaboration entre les pays de la région MENA et la Suisse, synergies entre les deux institutions de recherche (des contacts préalables entre les groupes sont considérés comme un avantage) ;
- d) Qualité du projet.

9. Rapports

A la fin de son séjour, le candidat, en partenariat avec l'institution suisse (qu'elle soit institution d'origine ou hôte), déposera un rapport scientifique et une déclaration financière auprès de la Leading House MENA, au plus tard un mois après la fin du séjour.